



Et vous ? Comment vous déplacez-vous ?

Pourquoi cette enquête ?

L'organisation de la mobilité nécessite de connaître nos pratiques de déplacements quotidiens pour trouver des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chacun, quelle que soit sa situation, en accord avec les enjeux environnementaux.

Pourquoi suis-je enquêté ?

Votre logement a été tiré au sort, puis vous êtes informé par courrier. Les enquêteurs conviennent avec vous d'un rendez vous.

Est-ce-utile de répondre ?

Oui ! Votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous vous déplaciez très peu ou beaucoup, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfants, que vous soyez travailleur, retraité, sans emploi, étudiant, d'une manière ou d'une autre, vous êtes concerné. Votre réponse nous sera utile pour avoir une vision la plus complète possible des pratiques quotidiennes, afin de mettre en œuvre des politiques de mobilité efficaces pour tous.

Est-ce anonyme ?

Oui ! La loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses. L'enquêteur du bureau d'études ALYCE est soumis au secret professionnel. Vous ne signez aucun document. Les données seront analysées de manière anonyme.